

# Plan d'action sur les **moyens de subsistance durables**

Commentaires recueillis  
pendant l'examen public





## TABLE DES MATIÈRES

|   |    |
|---|----|
| Introduction .....  | 2  |
| Résumé des commentaires exprimés .....  | 4  |
| 1. Commentaires généraux sur le Plan d'action dans son ensemble .....                   | 4  |
| 2. Commentaires sur l'ambition, les buts, les objectifs et les principes .....          | 7  |
| 3. Commentaires sur l'objectif n° 1 .....   | 9  |
| 4. Commentaires sur l'objectif n° 2 .....   | 11 |
| 5. Commentaires sur l'objectif n° 4 .....   | 12 |
| 6. Commentaires sur l'objectif n° 5 .....   | 13 |
| Prochaines étapes .....   | 14 |
| Annexe A – Liste des réunions et des participants (gouvernements et organisations)..... | 15 |

## Introduction

Le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MERN) du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) a élaboré le Plan d'action sur les moyens de subsistance durables, destiné à faciliter le choix des ressources, des moyens et des mesures à privilégier pour aider les individus, les familles, les collectivités, les régions, les organisations et autres partenaires à promouvoir et à faire progresser les moyens de subsistance durables, de même que la pratique d'activités sur les terres ancestrales.

Issu de consultations menées à l'échelle des Territoires du Nord-Ouest (TNO), le Plan d'action reflète les besoins, les valeurs et les priorités des gens du Nord. Le MERN veut que les mesures proposées soient fructueuses et soutiennent le travail extraordinaire accompli partout aux TNO par les gouvernements et organismes autochtones, les conseils et offices des ressources renouvelables, les associations de chasseurs et de trappeurs, les administrations municipales et fédérale, ainsi que les organisations non gouvernementales et les collectivités qui veulent offrir des programmes en ce sens. Pour ce faire, il faudra continuer de cultiver des partenariats toujours plus nombreux et solides.

Pour élaborer le Plan, le MERN a eu recours à divers moyens : réunions régionales avec les gouvernements autochtones et les partenaires de cogestion, portes ouvertes dans les collectivités, atelier avec le comité consultatif, rencontres avec d'autres ministères du GTNO et des organisations non gouvernementales, visites dans les écoles (dans la mesure du possible). Un sondage réalisé auprès de la population et un concours de photos pour les jeunes ont aussi permis de recueillir de l'information. Après avoir compilé le tout, le MERN a mis sur papier une série de mesures possibles pour répondre aux commentaires de la population.

En juillet 2019, le MERN a soumis pendant trois semaines la version provisoire du Plan à l'examen du public. Le présent document présente les commentaires qu'il a recueillis grâce à son site Web, aux médias sociaux, à la radio (diffusion en six langues) et aux annonces imprimées. Il a envoyé des copies aux gouvernements autochtones et aux conseils de cogestion, et publié un résumé du processus de consultation en même temps que le plan d'action provisoire, qui s'est vu commenté par les gouvernements autochtones, les offices des ressources renouvelables et le grand public.

Le présent document se veut un résumé des commentaires généraux recueillis sur le Plan d'action dans son ensemble, de même que des commentaires reçus sur les sections importantes dudit plan :

- Commentaires généraux sur le Plan d'action dans son ensemble
- Ambition, buts, objectifs et principes
- Objectif 1
- Objectif 2
- Objectif 3
- Objectif 4
- Objectif 5

## Résumé des commentaires exprimés

### 1. Commentaires généraux sur le Plan d'action dans son ensemble

#### **1.1 Participation des jeunes**

*Commentaires recueillis* : S'il est vrai que certaines mesures font mention des jeunes, il faudrait ajouter au document d'autres moyens de soutenir les écoles, les enfants et les jeunes.

*Réponse du MERN* : Le MERN convient de la nécessité d'intégrer les enfants et les jeunes aux programmes liés aux moyens de subsistance durables. Il a fait part des commentaires reçus au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, dont le mandat couvre l'éducation scolaire. Une mesure a également été ajoutée à l'objectif n° 1 : « Servir de ressource pour aider les écoles et les responsables de programmes pour enfants et jeunes à offrir des programmes sur les terres ancestrales ».

#### **1.2 Référence aux revendications territoriales**

*Commentaires recueillis* : Dans la mise en œuvre du Plan d'action, il faudrait tenir compte des revendications territoriales, qui prévoient des dispositions sur la chasse et l'économie traditionnelle.

*Réponse du MERN* : Les revendications territoriales sont cruciales pour la gouvernance de la chasse et de l'économie traditionnelle. C'est pourquoi une section sur les revendications territoriales – indiquant notamment en quoi elles sont appuyées par le Plan d'action – a été ajoutée à la section sur les liens avec d'autres engagements, stratégies et plans d'action du GTNO.

### **1.3 Indicateurs de rendement**

*Commentaires recueillis* : Certains des indicateurs de rendement sont trop vagues; la façon dont ils seront évalués n'est pas claire.

*Réponse du MERN* : Comme l'indique la mesure 5.3, l'élaboration plus poussée du cadre d'évaluation est prioritaire dans le Plan d'action. À mesure qu'il sera avancé, les indicateurs de rendement individuels devraient se voir préciser, pour une meilleure opérationnalisation.

### **1.4 Clarté de la mise en œuvre**

*Commentaires recueillis* : Le Plan d'action n'énonce pas toujours clairement qui sera chargé d'instaurer les mesures, ni si le MERN compte assez d'employés pour leur mise en œuvre. On s'inquiète de la possibilité que la mise en œuvre soit reléguée aux partenaires, dont les gouvernements autochtones.

*Réponse du MERN* : Le Plan d'action vise à orienter le travail du MERN dans le développement de modes de vie durables. Pour mener à bien les mesures demandant une gestion communautaire ou jugées nécessaires par les partenaires et les collectivités, le Ministère travaillera en collaboration avec ceux-ci et les soutiendra. Le Plan d'action sera mis en œuvre par l'équipe du Programme sur les terres ancestrales du MERN.

### **1.5 Intérêt pour les débouchés économiques**

*Commentaires recueillis* : Dans le Plan d'action, il n'est pas question de créer différents types de débouchés économiques liés aux activités sur les terres ancestrales (produits forestiers non ligneux, microentreprises, tourisme, etc.) ni d'offrir de l'encadrement à cet égard, alors que ce serait nécessaire.

*Réponse du MERN* : Il est important de créer des débouchés économiques autres. Le MERN a transmis ces commentaires au ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI), mandaté pour le développement des affaires. Il serait d'ailleurs ravi de collaborer avec le MITI et d'autres partenaires sur des projets connexes, lorsque le besoin est là et que c'est dans l'intérêt collectif.

## **1.6 Permaculture**

*Commentaires recueillis* : Le MERN devrait penser à ajouter une mesure pour favoriser la permaculture.

*Réponse du MERN* : La permaculture est un système ou une méthode agricole visant à intégrer l'activité humaine à l'environnement naturel, pour créer des écosystèmes hautement efficaces et autorégulateurs<sup>1</sup>. La permaculture est une approche viable, mais elle dépasse la portée du Plan d'action. Les commentaires ont été transmis au MITI, mandaté pour faire progresser l'agriculture aux TNO.

## **1.7 Règlements sur la faune, partage et vente d'aliments traditionnels**

*Commentaires recueillis* : Des questions ont été soulevées sur l'éventuelle nécessité de modifier les règlements sur les espèces sauvages et la nourriture pour la mise en œuvre de certaines mesures. Certains se demandent aussi si le MERN envisagerait ou non de modifier la réglementation sur la vente d'aliments traditionnels.

*Réponse du MERN* : Aucune modification de règlement n'est entrevue dans le cadre du Plan d'action, qui respectera les revendications territoriales actuelles et futures, la *Loi sur la faune*, la *Loi sur la santé publique* et les autres lois et règlements applicables.

## **1.8 Définition des obstacles**

*Commentaires recueillis* : Le Plan d'action fait mention d'obstacles à l'utilisation des terres ancestrales, qui devraient – si ce n'est déjà fait – être définis d'entrée de jeu.

*Réponse du MERN* : Durant le processus de consultation, plusieurs obstacles aux activités sur le territoire ancestral ont été mentionnés (coût de l'équipement, changements du paysage, transition vers une économie basée sur les salaires, séquelles du colonialisme, etc.), lesquels ont orienté l'élaboration des mesures. Une nouvelle analyse poussée des obstacles sera faite pendant l'élaboration du programme et du cadre d'évaluation.

---

<sup>1</sup>Merriam-Webster, 2019. « Permaculture » [en ligne] <https://www.merriam-webster.com/dictionary/permaculture>



## **2. Commentaires sur l'ambition, les buts, les objectifs et les principes**

### **2.1 Ajout de « responsabilité » parmi les principes**

*Commentaires recueillis* : La responsabilité partagée devrait aussi être un principe directeur accompagnant la notion de respect.

*Réponse du MERN* : Cette excellente suggestion a été intégrée à la version finale du Plan d'action.

### **2.2 Ajout de l'intégrité et de la stabilité écologiques parmi les principes**

*Commentaires recueillis* : L'intégrité et la stabilité écologiques devraient aussi figurer parmi les principes directeurs, notamment parce qu'elles viennent justifier globalement la nécessité de modes de vie durables.

*Réponse du MERN* : Cette excellente suggestion a été intégrée à la version finale du Plan d'action.

### **2.3 Mise en application des principes par le MERN**

*Commentaires recueillis* : Certains des principes ne semblent pas expressément liés à des mesures particulières, si bien qu'un flou entoure la manière dont ils orienteront la mise en œuvre du Plan d'action.

*Réponse du MERN* : Ces principes ont été définis d'après les commentaires recueillis durant la consultation publique de la population et reflètent par conséquent les priorités des collectivités. Ils établissent un cadre qui guidera tout le travail accompli avec le Plan d'action et, plus largement, à l'intérieur du MERN. Chacun d'eux sera pris en considération au moment de mettre sur pied les programmes et services énoncés dans le Plan.

## **2.4 Langue**

***Commentaires recueillis*** : Dans le Plan d'action, la langue est définie comme un principe directeur, mais elle n'est visée par aucune mesure spécifique ni même reflétée par les mesures en général.

***Réponse du MERN*** : Le MERN reconnaît l'importance de valoriser la langue par tous les moyens possible en mettant en œuvre les mesures, comme la formation et l'enseignement. Autant que possible, il appuiera et défendra l'inclusion de considérations linguistiques, notamment en collaborant avec les gouvernements autochtones et le Secrétariat de l'éducation et des langues autochtones du GTNO.

### **3. Commentaires sur l'objectif n° 1**

#### **3.1 Participation des femmes**

*Commentaires recueillis* : Il faut veiller à offrir aux femmes plus de possibilités de participer à la chasse, notamment en aidant les plus jeunes d'entre elles à approfondir leur savoir traditionnel dans le domaine. Le programme « Initier un enfant au piégeage » serait une bonne structure de départ pour motiver les jeunes filles.

*Réponse du MERN* : Le MERN est entièrement d'accord avec ces propos, qui traduisent les commentaires recueillis durant le processus de consultation publique. Les femmes sont spécifiquement touchées par la mesure 1.5, sur la mise sur pied de programmes de mentorat. Par ailleurs, la mesure 5.2 prévoit la création d'un outil d'évaluation des programmes sur les terres ancestrales à l'usage du MERN destiné à vérifier qu'ils sont équitables, inclusifs et culturellement adaptés. La mesure 5.5, elle, prévoit un examen du programme « Initier un enfant au piégeage »; cet examen cherchera comment intégrer les filles et les jeunes femmes dans le programme.

#### **3.2 Prise en compte des lois traditionnelles**

*Commentaires recueillis* : Dans la mesure 1.5, il importe de tenir compte des lois traditionnelles concernant la chasse.

*Réponse du MERN* : Il s'agit là d'un point important. Le MERN a modifié la mesure afin qu'elle témoigne de l'importance de voir à ce que les programmes et services issus du Plan d'action soient culturellement adaptés.

#### **3.3 Échéancier**

*Commentaires recueillis* : Le MERN devrait envisager de devancer l'échéance de certaines des mesures d'apprentissage conformément aux systèmes autochtones, de même qu'à les remonter dans l'ordre des priorités.

*Réponse du MERN* : Le MERN croit que toutes ces mesures sont importantes. Par conséquent, il a établi pour toutes les mesures un calendrier jugé réaliste, qui lui laisse du temps pour travailler avec ses partenaires à leur application réussie, selon les ressources et les moyens disponibles.



## 4. Commentaires sur l'objectif n° 2

### **4.1 Réduction du fardeau administratif**

*Commentaires recueillis* : Le GTNO devrait chercher à alléger le fardeau administratif de ses propres programmes de financement plutôt que d'aider à le gérer, ce qui ne fait parfois qu'alourdir la charge de travail, en fait.

*Réponse du MERN* : Le MERN prévoit revoir ses processus pour trouver des façons de les simplifier et d'en améliorer l'accessibilité, tout en continuant d'assurer une bonne tenue des comptes et une saine utilisation des fonds publics. Notons qu'il peut aider les partenaires à obtenir des fonds et à élaborer des propositions pour l'obtention de financement externe. Il compte d'ailleurs travailler avec d'autres ministères pour déterminer les meilleures occasions d'harmoniser les processus, comme l'indique la mesure 2.2.

### **4.2 Rôle des gardiens dans l'application**

*Commentaires recueillis* : Vu qu'il encadre les Programmes des gardiens, le MERN favorisera-t-il une transition graduelle vers la formation d'employés autochtones en vue d'exécuter les dispositions sur la chasse dans les territoires traditionnels?

*Réponse du MERN* : Les gardiens jouent un grand rôle dans l'observation et la protection du territoire. Toutefois, leur travail ne saurait remplacer l'obligation de respect des lois applicables et de conformité connexe.

## 5. Commentaires sur l'objectif n° 4

### **5.1 Autodétermination et soutien aux collectivités**

*Commentaires recueillis* : L'objectif 4 prévoit des mesures assez précises, mais est lui-même large; il y aurait lieu de clarifier l'importance de l'autodétermination des collectivités et des organisations dans la définition de leurs besoins respectifs à l'égard des programmes (actuels ou nouveaux). Le MERN doit d'ailleurs continuer de consulter les collectivités à ce sujet. Si une organisation souhaite créer un programme spécial pour ses membres, son initiative devrait être soutenue au titre de cet objectif.

*Réponse du MERN* : Le MERN abonde en ce sens et considère qu'il joue un rôle de soutien (ressources et moyens), à la demande des partenaires. Il a structuré le Plan d'action pour soutenir les programmes communautaires axés sur les besoins locaux et régionaux ciblés. Ainsi, les mesures associées à cet objectif seront orientées par les partenaires et refléteront les besoins de leurs membres. Le MERN est résolu à collaborer avec les gouvernements autochtones, les partenaires de cogestion et d'autres parties prenantes pour promouvoir des possibilités adaptées à la culture et au milieu local. Une mesure concernant le soutien individuel aux collectivités et aux partenaires dans la mise sur pied de programmes spécifiques a été ajoutée à l'objectif.

## 6. Commentaires sur l'objectif n° 5

### **Évaluation**

*Commentaires recueillis* : Le MERN devrait devancer l'échéancier prévu pour l'élaboration d'un cadre d'évaluation fondé sur les méthodes autochtones et d'autres approches, car c'est ce qui orientera l'élaboration des programmes.

*Réponse du MERN* : L'élaboration d'un bon cadre d'évaluation est essentielle à la réussite du Plan d'action. Le MERN a établi pour la mesure 5.3 un calendrier jugé réaliste, qui lui laissera le temps de travailler avec le groupe consultatif à l'élaboration d'un cadre pertinent.

## Prochaines étapes

À la lumière des commentaires reçus, le MERN a révisé le Plan d'action sur les moyens de subsistance durables, puis l'a rendu public. Il continuera de collaborer avec ses partenaires à la mise en œuvre des mesures énoncées dans le document. Si vous souhaitez participer à la mise en œuvre des mesures, nouer des partenariats ou simplement en savoir plus sur un aspect ou un autre, écrivez à l'équipe du Programme sur les terres ancestrales à l'adresse [OnTheLand@gov.nt.ca](mailto:OnTheLand@gov.nt.ca).



## Annexe A – Liste des réunions et des participants (gouvernements et organisations)

Le Plan d'action découle d'un processus de consultation réalisé à la grandeur des TNO, lequel a coïncidé avec une consultation publique sur le Plan d'action sur le savoir traditionnel du GTNO. Voici une liste des différentes activités organisées à cet égard.

1. Portes ouvertes dans les collectivités : Dix-huit journées portes ouvertes ont été tenues à l'échelle des TNO, dont la plupart dans des tentes de prospecteur, avec un aîné de la collectivité et des employés du MERN pour animer. Lieux des portes ouvertes :
  - Paulatuk 18 février 2019
  - Ulukhaktok 20 février 2019
  - Sambaa K'e 21 et 22 février 2019
  - Hay River 26 février 2019
  - Déline 5 mars 2019
  - Fort Resolution 6 mars 2019
  - Fort Good Hope 7 mars 2019
  - Jean Marie River 19 mars 2019
  - Fort McPherson 19 mars 2019
  - Inuvik 19 mars 2019
  - Tsiigehtchic 20 mars 2019
  - Aklavik 21 mars 2019
  - Fort Liard 3 et 4 avril 2019
  - Yellowknife 15 avril 2019
  - Lutselk'e 24 et 25 avril 2019
  - Première Nation Kát'odeeche 8 et 9 mai 2019
  - Wekweeti 1<sup>er</sup> mai 2019
  - Behchokò 7 mai 2019

2. Réunions régionales : Deux ateliers régionaux ont été organisés avec des partenaires de cogestion et des délégués des gouvernements autochtones et tenus à Hay River (26 et 27 février 2019) et à Inuvik (18 et 19 mars 2019). Voici les organisations participantes :

- Société communautaire d'Aklavik
- Bande indienne d'Aklavik
- Premières Nations du Dehcho
- Première Nation Deh Gáh Got'ie
- Première Nation de Deninu Ku'e
- Conseil des Gwich'in Ehdiitat
- Conseil des Métis de Fort Providence
- Conseil des Métis de Fort Resolution
- Section locale 52 de la Nation des Métis de Fort Simpson
- Conseil des Métis de Fort Smith
- Office des ressources renouvelables des Gwich'in
- Office des terres et des eaux des Gwich'in;
- Conseil tribal des Gwich'in
- Bande des Gwichya Gwich'in
- Conseil gwich'in Gwichya
- Conseil des Métis de Hay River
- Conseil inuvialuit de gestion du gibier
- Bande autochtone d'Inuvik
- Première Nation Kát'odeeche
- Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie;
- Bande des Dénés de Nah?à Dehé
- Nation des Métis des TNO
- Société communautaire de Paulatuk
- Première nation Pehdzeh Ki
- Société communautaire de Sachs Harbour
- Office des terres et des eaux du Sahtú
- Office des ressources renouvelables du Sahtú
- Première nation Smith Landing
- Conseil Tetlit Gwich'in
- Première nation Tthets'èhk'edéļ
- Société foncière de Tulita
- Organisme communautaire d'Ulukhaktok
- Office des terres et des eaux du Wek'èezhì
- Première Nation de West Point

3. **Sondage public** : Un sondage public destiné à tous les Ténois a été publié en ligne pour recueillir des commentaires sur les obstacles à l'accès au territoire ou les problèmes liés à la chasse, ainsi que des idées de mesures à prendre. Au total, 376 réponses ont été reçues.
4. **Concours de photo et d'écriture pour les jeunes** : Le MERN a organisé un concours de photo et d'écriture pour les jeunes de 25 ans et moins, qui ont été invités à envoyer des photos et de courts textes sur ce que représente pour eux le fait d'être en nature, sur les terres ancestrales. Citons entre autres :
  - École East Three, Inuvik
  - Tristan Liske-Abel, Yellowknife
  - Andrew Mackenzie, Behchokò
  - Y. Hong, Yellowknife
5. **Réunion avec des organisations non gouvernementales** : Le MERN a tenu une réunion d'une demi-journée à laquelle étaient conviées les organisations non gouvernementales pour discuter des mesures à prendre et des occasions de collaboration. Organisations participantes :
  - Centre de recherche et d'apprentissage Dechinta
  - Conseil d'alphabétisation des TNO
  - Association des parcs et des loisirs des TNO
6. **Atelier du comité consultatif** : Le MERN a tenu un atelier de deux jours et demi (du 28 au 30 mai 2019) à Aurora Village, pour examiner les résultats de la consultation et discuter des mesures à prendre. On trouvait à l'événement des représentants de gouvernements autochtones régionaux et d'autres ministères du GTNO. Citons entre autres :
  - Société régionale inuvialuite
  - Bande des Dénés de Nah?à Dehé
  - Alliance des Métis du Slave Nord
  - Nation des Métis des TNO
  - Ministère des Finances du GTNO
  - Ministère de la Santé et des Services sociaux du GTNO
  - Ministère de l'Exécutif et des Affaires autochtones du GTNO

7. Réunions individuelles avec les organisations et les gouvernements autochtones : Trois réunions individuelles ont eu lieu pendant la période de consultation :

- Conseil des Métis de Hay River 30 avril 2019
- Première Nation de West Point 9 mai 2019
- Institut social et culturel gwich'in 10 juin 2019



[www.enr.gov.nt.ca](http://www.enr.gov.nt.ca)